



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION
N° 20221128DEL03

OBJET :
URBANISME –
CESSION A TITRE
ONEREUX PAR LA
VILLE AU PROFIT DE
MONSIEUR CEDRIC
BEAURAIN D'UNE
EMPRISE DE
TERRAIN ISSUE DE
LA PARCELLE
CADASTREE SECTION
AL 750

RAPPORTEUR :
Cédric AOUN

CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRESENTES/
REPRESENTES : 33

NOMBRE DE
VOTANTS : 33

Le 28 novembre 2022 à 19h30, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 22 NOVEMBRE 2022
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS :

Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Marc FONTAINE, Madame Françoise POIRRIER, Madame Valérie LENORMAND, Mme Paméla BUQUET-MAIRE, Monsieur Julien SAUVÉ, Monsieur Christophe MARGAT, Madame Amandine BENOIST, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Fernando MENDES, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Gil GOMES, Madame Christèle DIDIERJEAN, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Line WENZEL, Madame Elisabeth LESSERTEUR, Madame Anne LAPORTE, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Monsieur Hakan KARACIGER, Monsieur Jonas MAURY, Madame Melody SENAT, Madame Fabienne TANTI,

ONT DONNÉ POUVOIR :

Monsieur Hassan AHSSAKOU donne pouvoir à Madame Sophie KERIGNARD

Madame Frédérique MAHER donne pouvoir à Monsieur Jonas MAURY



OBJET : URBANISME – CESSION A TITRE ONEREUX PAR LA VILLE AU PROFIT DE MONSIEUR CEDRIC BEURAIN D'UNE EMPRISE DE TERRAIN ISSUE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AL 750

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

VU la délibération n°20210703DEL05 du Conseil municipal en date du 3 juillet 2020,

VU la demande de Monsieur Cédric Beurain,

VU l'avis rendu par la Commission dans sa séance du 23 novembre 2022,

CONSIDERANT que cette emprise de terrain, qui relève du domaine privé de la Commune, est déjà entretenue par Monsieur Cédric BEURAIN, qu'elle n'a aucune utilité pour la commune et qu'aucuns travaux d'élargissement de la voie ne sont prévus,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré à l'unanimité (7 abstentions : Mmes Valérie LEFUEL-DUVAL, Valérie LENORMAND, Catherine EVANO, Amandine BENOIST, Paméla BUQUET-MAIRE, Marc FONTAINE, Bérengère VOILLOT),

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : D'ACQUERIR une emprise de terrain d'une superficie de 32 m², issue de la parcelle cadastrée section AL 750 située sente dite des Fossés sur la commune de Triel-sur-Seine, au prix de vente de 2000 euros. Les frais notariés ne sont pas inclus dans le prix de cession et seront à la charge de l'acquéreur.

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié authentique, ainsi que tout document se rapportant à cette acquisition.

Fait et délibéré les jour et an susdits à Triel-sur-Seine,
Pour extrait conforme.



Le Maire,

Cédric AOUN

La Secrétaire de séance

Françoise POIRRIER

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois après sa transmission aux services de l'État et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication.